

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES**

SÉANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois de juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Michel CATON, Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe ;
MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mmes Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élisabeth DE POORTER, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 13 juin 2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 22

Secrétaire : M. Grégory BAERT, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

N° 2025/059 - MARCHÉ DE TRAVAUX – CONSTRUCTION D'UN BATIMENT POUR LE SERVICE DES EAUX - ATTRIBUTION ET SIGNATURE DU MARCHÉ

M. Jérôme AGNELLET Conseiller municipal, directement intéressé ne prend pas part aux votes et se retire de la salle consulaire.

M. le Maire rappelle aux élus qu'une consultation a été lancée pour les travaux concernant la construction d'un bâtiment pour le service des Eaux.

Il rappelle que l'avis de consultation a été publié via le site AWS le 6 mars 2025.

Le montant prévisionnel des travaux a été estimé à 1 465 000.00 € HT.

52 entreprises ont déposé une offre et pour donner suite au rapport d'analyse des offres effectué par le maître d'œuvre, AED, et présenté en commissions MAPA des 6 mai 2025 et 4 juin 2025, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

Lot 1 : GROS ŒUVRE MAÇONNERIE – Ets LATHUILLE Frères – montant : 127 500.00 € HT

Lot 2 : CHARPENTE METALLIQUE - Ets METAL BAT – montant : 83 074.50 € HT

Lot 3 : DALLAGE INDUSTRIEL – Ets CDI CHAPES DALLAGES INDUSTRIELS – montant : 18 900.00 € HT

Lot 4 : COUVERTURE ÉTANCHÉITÉ BARDAGES – Ets BUILDING SERVICE –
montant : 147 000.00 € HT

Lot 5 : MENUISERIES EXTÉRIEURES ALU – Ets DECOTECH GROUPE KALIA – montant : 33 000.00 € HT

...

- Lot 6 : SERRURERIE MÉTALLERIE – Ets STYLE METAL - montant : 67 029.00 € HT
Lot 7 : PLATRERIE PEINTURE FAUX PLAFONDS – Sarl ALPES DÉCORS – montant : 72 500.00 € HT
Lot 8 : MENUISERIES INTÉRIEURES BOIS – Sarl ATRUX Frères - montant : 35 469,09 € HT
Lot 9 : CARRELAGE FAÏENCES - Sarl IMPOCO CATANIA – montant : 37 200,00 € HT
Lot 10 : ÉLECTRICITÉ COURANTS FORTS ET COURANTS FAIBLES – PHOTOVOLTAÏQUE –
Sarl MERMILLOD ÉLECTRICITÉ – montant : 83 330.02 € HT
Lot 11 : CHAUFFAGE PLOMBERIE SANITAIRE VENTILATION – Sarl Nouvelle HELLE A & B –
montant : 187 795.00 € HT.
Lot 12 : MURS MODULABLES BÉTON – SAS BEBER TP – montant : 40 670,68 € HT.
Lot 13 : TERRASSEMENTS VRD ESPACES VERTS – SAS BEBER TP - montant : 339 809,76 € HT.

Pour un montant total de **1 273 278,05 € HT**.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité des votants,

- **ATTRIBUE** le marché des travaux aux entreprises susvisées
- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le marché ainsi que tous les documents afférents à ce dossier.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 20 juin 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Grégory BAERT

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **26 JUIN 2025** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **- 1 JUL. 2025**

THÔNES, le

- 1 JUL. 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

